

AVIS N° 238 - 2022 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO

Emprunt obligataire "TPBF 6,30 % 2022-2034"

PREMIERE COTATION

Dans le but de mobiliser des ressources en vue de financer des investissements inscrits au budget de l'année 2022, l'Etat du BURKINA FASO, à travers la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), a émis un emprunt obligataire intitulé "TPBF 6,30 % 2022-2034".

La diffusion des titres "TPBF 6,30 % 2022-2034" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 27 octobre au 10 novembre 2022 inclus.

A l'issue de cette opération, 12 735 000 obligations "TPBF 6,30 % 2022-2034" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 127 350 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **15 novembre 2022**.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPBF 6,30 % 2022-2034", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **jeudi 15 décembre 2022**.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Le symbole adopté pour le titre est "TPBF.015".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) SBIF est responsable de l'introduction en bourse de l'emprunt obligataire "TPBF 6,30 % 2022-2034".

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant cette émission obligataire, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) S.B.I.F. : 01 BP 5394 Ouagadougou 01 ; Tél : (226) 25 33 04 91/92 ; Fax : (226) 25 33 04 90 ; e-mail : Sbif@sbifbourse.bf.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 29 novembre 2022

**Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information,
Chargé de l'Intérim**

Moussa DAVOU

